

Départ : mercredi 22 février 6h00 (les élèves seront déposés sur le parking des bus à 5h40. Attention, les voitures ne peuvent pas s'y garer)

Retour : vendredi 24 février 2022 vers 20h00 (un article sur le site du collège précisera l'horaire)

A emporter :

- Pour le déjeuner du mercredi : un pique-nique. (tous les autres repas sont compris)
- En fonction de la météo, un blouson chaud et/ou imperméable, des vêtements chauds (nous passons deux demies journées dehors). (Penser à la crème solaire si le beau temps est annoncé !)
- Une paire de chaussures confortables, pour marcher, et une paire de chaussures de rechange (si il pleut et que les premières sont mouillées).
- Des affaires de toilette, dont une serviette. (les draps sont fournis, réviser comment faire son lit !)
- Un appareil photo (si souhaité et possible). Les adultes prendront des photos qui seront publiées sur le site du collège pendant le séjour et ensuite partagées avec les élèves.
- De quoi écrire (stylo bille, crayon à papier, gomme) et une pochette pour ranger le carnet de voyage.
- Pour les anciens 4Coutanceau, le jeu « Tous égaux », créé l'an dernier.

Médicaments :

Si votre enfant a besoin de prendre un traitement : le déposer dans un sac fermé, avec l'ordonnance. Nous récupérerons les traitements avant la montée dans le bus et les distribuerons au fur et à mesure des besoins. Les élèves ne doivent pas avoir de médicaments dans les chambres ou sur eux. Nous partons avec les éventuels PAI.

Règles de vie :

- Le règlement intérieur s'applique pendant tout le séjour, y compris dans le bus et à l'hébergement. Le comportement des élèves doit donc être irréprochable : pas de violence, pas de grossièretés, pas de tabac, ni d'alcool.
- Le téléphone portable sera autorisé pendant les deux longs trajets en bus (à l'aller et au retour) et le soir pendant les temps de pause à l'hébergement. Il sera interdit pendant les repas et pendant la journée (activités pédagogiques). Nous rappelons l'existence du droit à l'image et de l'obligation de demander l'autorisation de publier une photographie aux responsables légaux. En cas de perte ou de vol du téléphone, le collège ne sera pas tenu pour responsable.
- Les élèves n'emportent pas de console de jeu, ou de bien de valeur. En cas de perte ou de vol, le collège ne sera pas tenu pour responsable.
- La soirée sera occupée par le repas (19h00), un temps d'activités en commun, jusqu'à environ 21h30. Ensuite les élèves vont dans les chambres et n'en ressortent plus. Il sera interdit de circuler dans les couloirs après l'heure du coucher.
- Les chambres filles et garçons sont séparées. Les filles n'ont pas le droit de se rendre dans les chambres des garçons, les garçons n'ont pas le droit de se rendre dans les chambres des filles. Il existe des lieux communs où se feront les échanges et les rencontres.

Programme :

Jour 1 : le mur de l'Atlantique et le port artificiel d'Arromanches

Jour 2 : le Mémorial de Caen

Jour 3 : Le cimetière militaire américain et la plage d'Omaha

Accompagnateurs :

Mme Serrecchia, Mme Perrotin, Mme Guicheteau, Mme Vitré, Mme Proteau
M. Noriegon, M. Savariau, M. Picard,